


SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ

LES TRANSPORTS, COMMUNICATIONS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

CARTE 6



Légende

- ▭ Cadastre
- ▭ Limite municipale
- Réseau routier**
 - ▬ Route provinciale
 - ▬ Route nationale
 - ▬ Route régionale
 - ▬ Route collective
 - ▬ Route locale
- ▲ Débit de circulation journalier moyen annuel (Djma)
- ▬ Autoroute (projetée)
- ▬ Boulevard urbain (projeté)
- ▬ Route interdite au camionnage
- Hydrographie**
 - ▬ Cours d'eau
 - ▬ Plan d'eau
- Sentiers de motoneiges**
 - ▬ Sentier Trans-Québec
 - ▬ Sentier régional
 - ▬ Sentier local
- Sentiers d'hiver de VTT**
 - ▬ Sentier provincial
 - ▬ Sentier régional
 - ▬ Sentier local
- Piste cyclable - La Route verte**
 - ▬ La Route verte "Sentier des Jarnés noirs"
 - ▬ La Route verte classique
- Secteurs problématiques**
 - ▬ Accidents
 - ▬ Chaussées dégradées
 - ▬ Congestion
 - ▬ Problèmes de circulation
 - ▬ Problèmes de sécurité
 - ▬ Secteurs à niveaux dangereux et problématiques
- Électricité**
 - ▲ Postes de distribution (4)
 - ▬ Ligne de transport d'énergie (120 kv)
- GAZ**
 - ▬ Gazoduc
 - ▬ Postes de détente
- Télécommunication**
 - ▬ Antenne de réception et de diffusion
 - ▬ Centrale téléphonique
- Cablodistribution**
 - ▬ Antenne de liaison
 - ▬ Antenne de réception et de diffusion
- Équipements et infrastructures**
 - ▬ Aéroport
 - ▬ Arrière
 - ▬ Centre de congrès
 - ▬ Centre local de services communautaires
 - ▬ Collège d'enseignement général et professionnel - Centre universitaire des Appalaches
 - ▬ Commission scolaire de la Beauce-Estchenn
 - ▬ Hôpital
 - ▬ Lieu d'enfouissement technique
 - ▬ Maison de tourisme
 - ▬ Municipalité régionale de comté
 - ▬ Parc industriel
 - ▬ Polyvalente - CIMIC (St-Georges)
 - ▬ Polyvalente
 - ▬ Poste frontalière
 - ▬ Sûreté du Québec
 - ▬ Terminus d'autocar interurbain
 - ▬ Terminus - Point de service
 - ▬ Voie ferrée
- Aqueduc et égout**
 - ▬ Station d'épuration des eaux usées
 - ▬ Station de chloration
 - ▬ Usine de traitement d'eau potable

GRILLE DE GESTION

Ce plan des transports, communications, équipements et infrastructures fait partie intégrante du règlement 2004-71 de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan.

Date d'adoption: 25 février 2004

Date d'entrée en vigueur: 05 avril 2005

MODIFICATIONS:

Règlement no:	Entrée en vigueur:
2004-71-04	10 avril 2007
2004-71-30	3 décembre 2015

Copie certifiée conforme à l'original ce

Pierre Bégin, président Eric Paquet, secrétaire-trésorier

SOURCES:

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Base de données topographiques du Québec (1:20 000)

Limites administratives du Québec (1:20 000)

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT)

La Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

Base de données de la matrice géographique (1:11 000 et 1:5 000)

RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE:

M.T.M NAD83 (fuseau 7)

